

Commission des affaires sociales
« Consultation sur le projet de la loi 125 »

CAS - 71 M
C.G. - P.L. 125
PROTECT. JEUNESSE

**DÉPÔT
SEULEMENT**

Présenté par Pierre Roy

Voici mon Mémoire :

Lors de la fondation de la DPJ, il y a de cela plus de trente ans, il y avait dans le groupe de fondateurs, des gens qui avaient une « idée bien précise » sur la manière de changer notre peuple. Vous ne pouvez pas vous imaginer l'implication de leurs décisions, alors permettez-moi de vous l'expliquer. « Le paraître » qu'ils ont laissé croire à notre peuple pour « le bien de nos jeunes » était une manière cachée de détourner le vrai problème en laissant supposer que la DPJ avait la situation en main. En fait, en se prenant à la source d'un peuple qui nourrit notre société, c'est comme la source d'une rivière qui nourrit les lacs.

Les francs-maçons qui se sont infiltrés dans la DPJ au tout début, c'est à dire il y a trente ans, ils y sont encore aujourd'hui et ce, dans l'anonymat. Ils ont voulu s'en prendre à notre société, à nos jeunes d'aujourd'hui, « à la source »... Afin de changer leurs modes de vie, la DPJ a brimé « les droits des parents Chrétiens » et ce, pour sortir par tous les moyens le christianisme des écoles ainsi que du peuple. Voilà quel était le mandat des chiens.

Par ces manières cavalières de s'en prendre à la base d'une société, ils ont brimé et brisé des individus innocents. Voilà le mandat de la DPJ. Tous les moyens sont bons pour arriver à leurs fins. Ils ont mêlé les dossiers, falsifié certains documents, utilisé de faux noms, etc. Tout cela pour mettre la situation à leur avantage. Le mal qu'ils font subir à toutes nos familles en divisant les parents de leurs enfants. Parfois même en créant des conflits dans les nids familiaux afin de pouvoir mieux placer nos jeunes dans des centres. De ce fait, une influence néfaste s'installe sur notre société d'aujourd'hui puisque des gens ne peuvent pas voir leur famille.

Ces jeunes se retrouvent sans valeur morale et religieuse, sans valeur de base (la source). Ces centres n'offrent pas de valeurs et de plus, ils n'offrent pas vraiment d'encadrement adéquat pour faire un jeune responsable et honnête. À l'âge de 18 ans, on les sort de ces centres. C'est pour cette raison que nous retrouvons des jeunes dans notre société sans foi, sans famille, avec les yeux gris et tristes, sans vie ni espoir. Voilà des « délinquants » sur le coin des rues qui font leur possible ou bien des mendiants sans ressources. Il s'agit là d'une belle manière de détruire notre société.

Nos recommandations pour le projet de loi 125

- Réduire le pouvoir de la DPJ.
- Cesser les menaces psychologiques de toutes sortes.
- Emprisonner seulement les adultes délinquants, pédophiles, etc.